



# « Grand Paris »

En Île-de-France, l'Urgence  
c'est le développement  
économique, la réponse aux  
besoins sociaux.

Emploi, salaire,  
pouvoir d'achat,  
transports, logement...

sont au quotidien, les premières préoccupations  
des salariés et de la population.

## **Elaboré pour satisfaire la Finance : Un « Grand Paris » sans ambition sociale !**

**L**oin de prendre en compte ces réalités le projet de loi du Grand Paris, en débat à l'Assemblée Nationale, porte un seul objectif : faire de l'Île de France une région concurrente des autres régions européennes, faire de la capitale une ville monde défiant les autres capitales et les places financières, en faire le fer de lance de la poursuite d'un remodelage d'ensemble de la société française.

C'est concevoir un  
aménagement du

territoire francilien au service d'une seule logique financière et spéculative. C'est un choix de développement à l'opposé d'une réelle réponse aux besoins des femmes et des hommes, des 5 millions de salariés qui dans leurs entreprises sont au cœur de la production des richesses, qui dans leur quotidien subissent les déséquilibres d'aménagement du territoire.



# Un « Grand Huit » face aux galères quotidiennes des usagers des transports.

Le projet de loi prévoit la création d'une « Société du Grand Paris » et place la question du transport au cœur des enjeux de développement économique. Cette « Société du Grand Paris » ne prend pas en compte les décisions d'aménagements validées par le Conseil Régional pour les années à venir dans le Schéma Directeur de la Région Ile de France.

Sans aucune concertation, l'Etat propose 130 Kms de lignes nouvelles desservies par 40 stations exploitées en métro automatique circulant à 80

Km /h, le prolongement de la ligne 14 et deux lignes nouvelles banlieue/banlieue.

Ce dispositif relierait les centres d'affaires, les pôles de compétitivité, les aéroports pour un coût...de 35 milliards d'euros !

Le tracé proposé ne répond en rien au besoin urgent de désasturer le réseau existant, il répond seulement aux intérêts de quelques grands groupes industriels et financiers.

Cette Société aux prérogatives exorbitantes pourrait même sur chaque gare dans un large périmètre, préem-

pter, exproprier et accélérer la spéculation foncière.

Les millions de salariés eux continueront de galérer dans les transports collectifs et regarderont passer ce métro rapide qui aura la majorité des financements pourtant si nécessaires pour multiplier les Bus, les Tram, pour prolonger les lignes de Métro, pour moderniser les infrastructures...

Les franciliens devraient encore attendre longtemps pour voir leur quotidien d'usagers des transports collectifs s'améliorer. Des pans entiers de territoires resteront des zones de relégation et d'inégalités sociales.

En parallèle la libéralisation des transports, les attaques sur le statut des entreprises publiques se précisent, sous prétexte d'adaptation au règlement européen, un amendement voté à la sauvette le 21 septembre menace l'avenir du service public de la RATP.

**Un coût d'investissements estimé à 35 milliards d'euros**, des besoins énormes de financements qui pèseront sur les fiscalités locales et sur les usagers des transports collectifs : hausse de tarifs, remise en cause des tarifs sociaux ou sur tarification aux heures de pointe sont déjà à l'étude...

**Un seul objectif pour le gouvernement attirer les investisseurs, les grands groupes internationaux en région Ile de France, répondre à la loi du marché et aux intérêts économiques des multinationales !**

Pour la CGT un développement équilibré de la région ne peut se concevoir sans une modernisation de l'industrie, sans un développement de l'activité dans tous les bassins d'emplois, sans une amélioration des conditions de travail et la reconnaissance des qualifications. Reconnaître la place et le rôle des salariés dans les entreprises, celle de leurs représentants dans les territoires sont essentiels.

**L**a CGT réclame en urgence des Assises Régionales Transport et revendique la création d'un pôle public de transports pour soustraire ce service public aux lois du marché dictées par les grands groupes privés.

**L'avenir de la Région :  
Un débat qui vous concerne !**

La CGT réclame un plan de relance des transports en commun ambitieux. Des mesures à court et moyens termes, le financement urgent des besoins en matière d'infrastructures, d'achats de nouveaux matériels, d'entretien et de rénovation du parc existant, des moyens humains pour assurer un véritable service public des transports de qualité.

# La Défense : Une place financière au service des grands groupes financiers !

La crise financière et ses conséquences économiques et sociales frappent durement les salariés. Le chômage en un an a bondi de 28% et les chiffres du chômage partiel explosent.

La première région industrielle du pays souffre de la seule logique de rentabilité financière menées par les grands groupes industriels. Le projet politique du Grand Paris de Sarkozy est incompatible

avec une ambition industrielle pour la région et la France.

Les restructurations, les pressions sur la sous-traitance, l'éclatement du salariat dans des PME ou PMI, les délocalisations, les fermetures de sites et les licenciements s'accroissent et mettent en danger le développement économique de la région. Toutes les filières sont touchées : l'Automobile, les Biens d'Equipements,

l'Aéronautique, les secteurs de l'Edition et de l'Imprimerie, la Chimie, l'Industrie Pharmaceutique, la Recherche et le Développement... et aussi les Activités Tertiaires.

Le secteur des banques privées, des banques mutualistes est dans la tourmente du système financier. Les fusions et restructurations annoncées ou en cours vont entraîner des milliers de

suppressions de postes. La Révision Générale des Politiques Publiques accélère la remise en cause des services publics et les suppressions d'emplois. Le projet de loi du Grand Paris accentue ces choix économiques dévastateurs !

Quand l'ampleur de la crise nécessiterait d'autres mesures gouvernementales pour imposer au système bancaire le financement de la relance de l'investissement productif, seul garanti du développement de l'activité économique, industrielle et de l'emploi.

## En Île-de-France, l'Industrie a de l'avenir !

Organisés en Novembre et Décembre 2009

La CGT participe aux Etats Généraux de l'Industrie

Gagner le développement et la modernisation de l'industrie, c'est possible, nécessaire.

L'intervention des salariés avec leurs organisations syndicales est essentielle. Des milliards d'aides publiques ont été mobilisés sans pour autant améliorer la situation des salariés, sans stopper l'hémorragie des plans sociaux.

La CGT revendique

l'amélioration des conditions de travail, des augmentations de salaires, la reconnaissance des qualifications et des droits nouveaux pour intervenir sur les choix de gestion et d'investissements dans chaque entreprise.

Les financements publics se multiplient : aides financières régionales, aides financières du Fond d'Investissement Straté-

giques, les structures bancaires publiques sont au service des entreprises sans exigence d'aucune contrepartie en terme d'emploi, de décisions d'investissement dans la modernisation de l'outil de production, sans opposition aux délocalisations et au dumping social !

**L'avenir  
de la Région :  
Un débat  
qui vous  
concerne !**

## Une exigence : Développer et Moderniser les Services Publics

Garantir l'égalité d'accès à la Santé, à l'Ecole, au Logement, aux Transports, à l'Energie... c'est agir contre les inégalités sociales et territoriales

Seuls les Services Publics peuvent assurer ces principes d'égalité d'accès sur le territoire.

Le « Grand Paris » accompagnera les désengagements successifs de l'Etat dans le financement des Services Publics.

La réforme des collectivités locales, la privatisation de la Poste, la libéralisation des transports publics, le non remplacement d'un départ à la retraite sur 2 pour les agents de la fonction publique... obéissent tous à cette logique et ne répondent ni aux besoins sociaux ni aux inégalités territoriales.

# Le Logement : une préoccupation majeure des franciliens !

**4** 00 000 familles, jeunes salariés, privés d'emploi sont en attente de logements sociaux, de plus en plus vivent en situation de précarité et de mal logement !

Depuis l'année 2000, les prix du logement locatif ou en accession à la propriété ont doublé ! Le coût du logement est le premier poste de dépenses des ménages. Les inégalités territoriales

sont la réalité du tissu urbain : 8% des communes concentrent près de 60% des logements sociaux. Les prérogatives exorbitantes de la « Société du Grand Paris », spolient les communes de leurs

droits en matière d'aménagement, elles aggravent la spéculation foncière et remettront en cause les futurs projets de construction de logements sociaux seuls capables, face à la spéculation immobilière, de répondre à la crise du logement et à la réalité des ressources d'une majorité de franciliens.

Installé par le Préfet de Région en septembre, les Etats Généraux du Logement en Ile de France sont censés d'ici février 2010 formuler des propositions pour développer l'offre et multiplier la construction neuve. Ils se déroulent dans les salons, loin des réalités...

En 2009, la construction en Ile de France s'est effondrée, les offices HLM ont de plus en plus de difficultés financières pour boucler les programmes de construction ou de rénovation.

**L'avenir  
de la Région :  
Un débat  
qui vous  
concerne !**

Le budget logement est encore en baisse en 2010, le gouvernement prolonge son désenga-

gement financier et multiplie les cadeaux aux plus riches : 11 milliards d'Aides Fiscales, ces dispositifs de défiscalisations alimentent la spéculation immobilière quand seulement 489 millions sont attribués à l'Aide à la Pierre.

Il faudrait produire massivement des logements sociaux économiquement accessibles (60 0000/an), stopper l'application de la loi Boutin, stopper la vente du patrimoine HLM, assurer à tous l'accès et le maintien dans un logement de qualité, créer un service public du logement.

L'Etat doit être le garant du droit au logement, de décisions démocratiques en territoire ou les représentants des salariés doivent être associés.

## Pôles de compétitivités ou Fausses réponses au développement de l'emploi et de la recherche.

### Une Silicon Valley au Plateau de Saclay

Parle t'on d'un schéma d'aménagement, d'un nouveau projet pour l'Ile de France ?

Alors, il faudrait développer sur le Plateau de Saclay la recherche publique fondamentale, coopérer avec les secteurs Recherche et Développement des entreprises, innover et relancer le développement industriel et l'emploi.

Le projet de cette Opération d'Intérêt National obéit à une toute autre logique, celle d'accélérer les fameux partenariats Public/Privé, c'est-à-dire créer un « cluster » scientifique et technologique au service des intérêts des grands groupes industriels et financiers, au détriment de l'emploi et des droits des salariés.

Saclay deviendrait un immense campus ou 60 000 étudiants et personnels de recherche de l'enseignement supérieur, dépendraient de financements d'entreprises et de logiques d'investissements technologiques essentiellement orientés sur des niches de compétitivité.

La crise financière pousse les entreprises à accélérer ce processus de mondialisation, de restructurations, dans un système économique ou le taux de rentabilité des capitaux investis et la part des dividendes versés aux actionnaires sont l'unique boussole.

Pour le capital, le territoire de Saclay doit être le lieu où se concentrent les moyens pour favoriser des niveaux de rentabilité élevée.

Le projet gouvernemental du « Grand Paris » apporte aux groupes financiers internationaux les outils nécessaires pour y répondre à l'opposé des préoccupations des salariés : emplois, qualifications, conditions de travail, transports, logement...

## Je me syndique à la CGT !

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

..... Ville:..... Code Postal:.....

Tél. :..... E-mail:.....

Profession:..... Entreprise :.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer: à Union Régionale CGT Ile-de-France- 263, rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex.

Tél. : 01 48 18 83 92 - Fax : 01 48 51 68 97 - E-mail: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

